



# PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Blois, le 2 septembre 2020

### **ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES COMPLEMENTAIRES** **commune de LA CHAPELLE ENCHÉRIE**

***Les électeurs de la commune de LA CHAPELLE ENCHÉRIE sont convoqués le dimanche 11 octobre 2020, pour un premier tour de scrutin, en vue de procéder à l'élection de 3 conseillers municipaux.***

Compte-tenu de la démission d'un conseiller municipal et de l'annulation du second tour du scrutin du 28 juin 2020 par le Tribunal Administratif d'Orléans, le conseil municipal de LA CHAPELLE ENCHÉRIE, composé de 11 sièges, n'est plus complet.

Afin de compléter le conseil municipal, il y a lieu d'organiser des élections municipales partielles complémentaires et de convoquer à de telles fins les électeurs.

L'arrêté préfectoral n°41-2020-08-26-002 du 26 août 2020, portant convocation des électeurs, a fixé les dates de dépôt des déclarations de candidature pour cette élection municipale partielle complémentaire. Le scrutin sera ouvert à 8 heures et clos à 18 heures.

Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le dimanche 18 octobre 2020.

Les déclarations de candidature sont obligatoires pour le 1er tour de scrutin. Elles seront reçues en sous-préfecture de Vendôme, selon le calendrier suivant :

#### Pour le 1<sup>er</sup> tour :

- du lundi 21 septembre au mercredi 23 septembre 2020 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00,
- et le jeudi 24 septembre 2020 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.

#### Pour le 2<sup>e</sup> tour :

- le lundi 12 octobre 2020 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00,
- le mardi 13 octobre 2020 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Les déclarations de candidature seront effectuées sur un imprimé tenu à disposition en sous-préfecture, en mairie et sur le site Internet des services de l'État en Loir-et-Cher <http://www.loir-et-cher.gouv.fr> (Rubriques : Politiques publiques / Citoyenneté – Elections / Elections partielles).

Pour tout renseignement complémentaire, nous invitons les candidats à contacter la sous-préfecture de Vendôme au 02.54.73.57.01 ou à l'adresse mél suivante : [pref-vendome-elections@loir-et-cher.gouv.fr](mailto:pref-vendome-elections@loir-et-cher.gouv.fr).

#### **Contacts presse**

Service départemental de la communication interministérielle  
02.54.81.55.80 – 02.54.81.55.82 | [pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr)  
[www.loir-et-cher.gouv.fr](http://www.loir-et-cher.gouv.fr) | @prefet41